

Conditions Générales de Vente



• Introduction :

Sauf dérogation formelle et écrite de notre part, les conditions générales de vente décrites ci-après régissent les relations contractuelles de la commande passée entre ADI Media CH et le client.

ADI Media peut être amené à modifier ponctuellement certaines des dispositions de ces CGV ; ainsi il est indispensable que vous preniez connaissance de celles-ci avant chaque commande.
Toute commande comporte de plein droit l'acceptation de nos CGV.

• Commande :

Pour passer votre commande ou pour toutes informations, questions, et suivi de commande, notre service clients est à votre disposition :

- Par téléphone : 078 758 98 86
- Par mail : info@adi-media.ch

Il n'y a pas de minimum de commande.

• Prix :

Tous les prix de nos services ou produits sont établis en francs suisses HT. ADI Media CH se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les services ou produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment où la commande est enregistrée sous réserve que celle-ci soit complète.

En cas de trop longue attente d'informations, d'éléments manquants ou défectueux (par exemple : images pour l'imprimerie, nouveau master audio ou informations de livraison...) lorsqu'une commande est en cours de traitement, nous nous réservons le droit de modifier les tarifs de certaines prestations ou certains postes en fonction de l'évolution de notre grille de tarif.

• Conditions de règlement :

Pour toute commande paiement comptant à la commande par virement bancaire sur le compte R 3299.66.80 à la banque Cantonale de Genève (clearing 788). Le paiement de la T.V.A. (7,6%) se fera directement par le client à la livraison.

• Conformité de la commande :

Le client s'engage à fournir à ADI Media CH tous les éléments nécessaires à la fabrication (selon nos spécifications techniques en vigueur à la date de la commande) en parfait état d'utilisation. Nous contrôlons les éléments d'un point de vue technique mais pas le contenu.

ADI Media CH décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte, de vol des dits éléments mis à la disposition par le client.

Les éléments fournis à ADI Media CH pour la nécessité de la commande ne seront restitués que sur demande écrite du client.

Ce sur une période de 30 jours après la livraison et sous réserve du paiement total de la facture. Le retour pourra engendrer des frais de livraison. Aucune restitution ne sera exigible hors de cette procédure.

Toute commande sera validée par le document « Bon de Commande » signé par le client. A charge au client de contrôler que tous les points de ce document soient conformes à sa demande. Toute modification ultérieure fera l'objet d'un nouveau document et tous frais en découlant seront facturés.

Concernant le traitement des impressions en quadrichromie aucune garantie de correspondance de ton ne pourra être exigée. Pour obtenir un résultat approchant, un cromalin numérique est fortement conseillé.

Toute commande audio doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de passage auprès de l'organisme référent de son pays d'origine et ne sera valide que lors de la réception du dit document.

Le client s'engage à fournir et ce avant l'exécution de la commande toutes les autorisations écrites des ayants droits relatives au matériel et aux sources qu'il fournit. Et autorise ADI Media à dupliquer en son nom les éléments fournis.

• Modification ou annulation de commande :

Toute modification ou annulation ne sera prise en compte qu'après confirmation écrite de notre société. Tous frais engagés préalablement seront facturés. Toute annulation de commande préalable à la mise en fabrication des éléments et après signature du document « Bon de commande » impliquera d'office la facturation forfaitaire des coûts de traitement estimés à 15 % de la commande annulée.

Toute annulation postérieure entraînera la facturation totale de la commande.

• Délais et retard :

Nos délais n'ont qu'un caractère indicatif. Les retards éventuels n'ouvrent pas droit à dommages et intérêts, refus de marchandise ou annulation de vente.

• Réception de la commande :

Au moment de la livraison le client est tenu de vérifier la conformité de sa marchandise. Toute réserve sur la livraison doit être notifiée au voiturier soit immédiatement sur le bordereau de livraison soit par lettre recommandée sous 3 jours.

Toute réclamation pour vice apparent, erreur d'exécution, doit être notifiée sous 3 jours par écrit. Passé ce délai, la marchandise livrée sera considérée comme conforme à la demande. Si la réclamation est justifiée, la marchandise défectueuse sera remplacée ou un arrangement commercial pourra vous être proposé.

En cas de renonciation à une commande ou de non enlèvement dans le délai prévu le contrat se trouvera résolu de plein droit et les acomptes versés seront acquis à titre d'indemnités nous laissant la possibilité de disposer de la marchandise 8 jours après une mise en demeure recommandée avec accusé de réception laissé sans effet.

• Quantité :

Conformément aux normes habituelles de la profession, les quantités livrées, et donc facturées, sont à + ou - 10 % de la quantité commandée.

Pour les commandes supérieures à 10.000 unités, la différence en quantité ne peut excéder 5%.

Lieu, date et signature

